

C'est exactement le même que l'an dernier. Il n'y a pas de changements dans le tableau joint au présent rapport pour l'an dernier.

Le PRÉSIDENT: Alors il n'est pas nécessaire de le lire. Vous avez entendu le rapport. Y a-t-il quelque point à discuter?

M. HAZEN: Je veux m'informer de la ligne urbaine de Niagara-Falls. On dit qu'elle est de 1.20 mille et qu'elle vaut plus de \$329,000. Que représente-t-elle?

M. VAUGHAN: C'est une ligne électrique que nous avons à Niagara-Falls.

M. HAZEN: Y a-t-il autre chose que la ligne? S'il n'y a que la ligne, cela semble un peu cher pour ce faible parcours.

M. VAUGHAN: Il y avait quelques bâtiments, la ligne et la gare de tête de ligne.

M. HANSON: N'a-t-on rien réalisé là-dessus? N'avez-vous rien récupéré lorsque vous avez abandonné la ligne?

M. VAUGHAN: C'est là la somme nette. Il y a eu une certaine récupération. On a récupéré \$291,886.51 et il est resté \$329,214.79.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres points à discuter? Sinon la motion d'adopter le rapport sera dans l'ordre.

M. GRAY: Je propose que le rapport soit adopté.

M. McCULLOCH: J'appuie cette motion.

La motion est adoptée.

Le PRÉSIDENT: Nous allons maintenant aborder le budget.

M. ARMSTRONG: Voici le budget du Canadien-National pour l'année 1942.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

(Ensemble du réseau)

BUDGET POUR L'ANNÉE 1942

SOMMAIRE

Excédent net en espèces au compte du revenu:

	Page indicatrice	Somme	Total
Chemins de fer Nationaux du Canada.....	2		\$ 5,000,000
Immobilisations	3	\$ 9,162,000	
Acquisition de titres.....	4	3,403,000	
Rachat d'obligations échues au compte de capital: Y compris les versements au fonds d'amortisse- ment et les paiements de matériel.....	5	9,795,000	
Budget total.....			\$22,360,000
Autorisation statutaire: Lignes aériennes Trans-Canada: Chapitre 43, Statuts du Canada, 1937.....	4		\$ 1,250,000

Montréal, 24 avril 1942.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

(Ensemble du réseau)

BUDGET POUR L'ANNÉE 1942

	Somme
Excédent net en espèces au compte du revenu—	
Recettes d'exploitation, sauf contribution de 20 p. 100 d'après la Loi des T.M.M.	\$ 348,090,000
Contribution du Gouvernement, d'après la Loi des T.M.M. (20 p. 100).....	3,510,000
Part du Gouvernement au compte d'exploitation du passage des wagons et des termini de l'Île du Prince-Edouard.....	400,000
Total des recettes d'exploitation.....	\$ 352,000,000
Frais d'exploitation	281,000,000
Recettes nettes d'exploitation du chemin de fer.....	\$ 71,000,000
Autres frais de revenus et de profits et pertes.....	14,108,000
Net disponible pour les intérêts.....	\$ 56,892,000